

# Février, mars, avril

Etienne BRUNEAU  
Agnès FAYET

## Conférence au Grand-Duché de Luxembourg

Près de 250 apiculteurs ont fait le déplacement pour assister à la conférence annuelle des apiculteurs luxembourgeois. Cette année, elle s'est déroulée dans le nouveau centre culturel de Mamer et non plus à Capellen. C'est Jos Guth qui a introduit la journée en parlant de l'importance de maintenir la température du nid à couvain en début et en fin de saison. Par la suite, Etienne Bruneau a présenté l'évolution du marché du miel et les implications que cela peut avoir au niveau des techniques de récolte et de conditionnement du miel. L'après-midi, Arno Bruder, le conseiller apicole technique pour la Bavière, nous a apporté des informations sur l'apiculture allemande ainsi que quelques conseils sur le choix du matériel et des reines. Il travaille avec des ruches Dadant-Blatt et de la Buckfast. Il nous a également présenté des « produits » étonnants comme l'Apiair, tuyau relié à l'air de la ruche qui permet à un patient de respirer cet air sans risque (10 € par séance), des cellules royales placées dans du miel d'acacia (une cellule royale avec larve est collée sur un pied de cire lui-même collé sur le couvercle). Merci à José Damme pour l'organisation de cette belle journée internationale.



Jos Guth

## AG de la FAB

Pour la première fois, l'assemblée générale de la Fédération apicole belge s'est tenue dans les locaux de l'AFSCA à Bruxelles. C'était l'occasion de faire le point sur les différents dossiers d'actualité avec l'ensemble des représentants apicoles wallons : organisation de la campagne varroase et relations avec l'AFSCA et l'Ordre des vétérinaires, guide de bonnes pratiques apicoles en allemand, information de la situation du GT Miel du COPA-COGECA et d'Apimondia qui organise son prochain congrès à Buenos Aires du 21 au 25 septembre. Jean-Jacques Bourges arrivé en fin de présidence a été remercié plus particulièrement pour son travail d'union qui nous permet aujourd'hui de réunir au sein de cette association l'ensemble des apiculteurs wallons. C'est Ghislain De Roeck qui lui succède à cette place difficile pour les deux prochaines années. Nous avons élu à la vice-présidence Eliane Keppens. Dans deux ans, elle endossera la fonction de président comme c'est prévu dans les statuts.

## CARI asbl, nouveaux visages

Lors de notre assemblée générale, les membres effectifs se sont déplacés nombreux. Cette fois, nous avons toute l'après-midi pour présenter le rapport d'activités et les nouveaux projets aux apiculteurs. Pour une fois, nous avons une liste importante de candidats aux postes d'administrateurs. Si les administrateurs en place ont tous été renouvelés, deux nouveaux sont venus compléter le groupe des douze. Ce sont deux vétérinaires de formation : Catherine de Bie et Martin Dermine. Lors du premier CA qui a suivi cette AG, le bureau a été renouvelé avec une modification : Albert Maréchal assurera la présidence cette année et Charles-Louis Maudoux reprend la vice-présidence. Tous les autres postes sont maintenus : André Fontignie au secrétariat, Jean-Claude Seylle à la trésorerie, Jean-Paul Demonceau à la seconde vice-présidence et Etienne Bruneau comme administrateur délégué.





## Cours sur la santé de l'abeille

Le cours de perfectionnement du CARI asbl s'est terminé ce 13 mars. Le bilan que l'on peut en tirer est pour le moins positif, non seulement par la présence de Français et de Luxembourgeois, mais surtout par la chance que nous avons eue de pouvoir compter sur une palette de conférenciers de très haut niveau dont deux Français, Marc-Edouard Colin et Luc Belzunces, qui n'ont pas hésité à traverser leur pays pour venir nous former. On peut illustrer l'apport de ce cours au travers de l'exposé de Luc Belzunces. Il a mis clairement en évidence les nombreux effets que peuvent avoir les pesticides sur nos abeilles, et cela à des doses qui peuvent dans certains cas être nettement plus faibles que ce que l'on pouvait imaginer. Il a également mis à mal certains de nos a priori. Nous avons ainsi appris, par exemple, que ce n'est pas nécessairement parce que la dose de poison est forte que l'effet est le plus grave. De même, on peut observer des effets marqués lors de la combinaison de deux produits qui, pris séparément, peuvent sembler inactifs. Enfin, le fait de diluer un produit peut dans certains cas en augmenter fortement la toxicité. Vu la complexité de ce domaine, on comprend mieux la difficulté de fixer des seuils et des normes de résidus acceptables.



## Deux conférences au Parlement européen

Si l'on attendait avec impatience la conférence du 23 mars 2011 initiée par Michèle Rivasi, Keith Taylor (Groupe des Verts/ALE - Alliance libre européenne) et Chris Davies (ALDE - Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe) « Les effets à long terme des pesticides sur les abeilles : existe-t-il un risque ? » organisée en collaboration avec la coordination européenne (Coeur), la conférence du jeudi 30 mars initiée par la députée européenne Julie Girling (ECR - European Conservatives and Reformists Group) « Que se passe-t-il chez les abeilles ? Demandez-le aux experts » organisée quant à elle en collaboration avec l'industrie, a surpris tout le monde vu qu'elle a été organisée en quelques semaines.

Autant, lors de la première session de conférences, Luc Belzunces (INRA Avignon) et Francesca Arena (DG Sanco) ont abordé le sujet sans détour et avec une approche réaliste et constructive, autant les orateurs de la seconde après-midi, Helen Thompson (FERA - Food and Environment Research Agency), Robert Paxton (Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg), Marie-Pierre Chauzat (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), nouveau nom de l'AFSSA), et Gavin Lewis (consultant, International Commission for Plant-Bee Relationships (I.C.P.B.R.)), ont « noyé le poisson » en attirant l'attention au travers d'un discours simpliste sur le multifactoriel et sur la variabilité extrême des phénomènes qui ne permet pas de tirer la moindre conclusion.

On peut déplorer le manque de temps consacré à la première conférence qui a relégué la vidéo de Marc Peyronnard sur le problème du déclin des abeilles et l'impact des pesticides à l'arrière-plan et qui n'a pratiquement pas laissé d'espace aux questions.



## Audit de Belac

Le laboratoire s'est vu renouveler son accréditation pour les analyses physico-chimiques et, suite à l'acquisition d'un nouveau chromatographe en phase gazeuse, son champ d'accréditation reprend aujourd'hui l'analyse de l'HMF avec ce nouvel appareil. De ce fait et vu que cette technique est plus rapide et moins nocive que l'ancienne, cette année, l'HMF sera remis dans le banc de base des analyses de miels. Belac a également analysé la nouvelle technique du pénétromètre qui permet d'évaluer la fermeté des miels. Elle sera surtout utile dans la mise en place de l'IGP (Indication géographique protégée) « Miel de Wallonie ».



Luc Belzunces



Marc-Edouard Colin

Le seul regret laissé par ces cours est la faible participation à l'examen final. Une telle épreuve fait toujours peur alors que personne n'a rien à y perdre.

Le thème de l'an prochain sera fort différent et plus pratique puisqu'on abordera la conduite des ruches aujourd'hui, dans un environnement en constante évolution. Nous espérons déjà que vous y serez nombreux.



Francesca Arena

## Tests abeilles, du neuf ?

Lors de la conférence au Parlement européen, Francesca Arena de la Commission nous a fait découvrir les projets dans ce secteur. Si dans un premier temps, les tests

devraient rester inchangés (type EPP0) vu que les modifications demandées ne peuvent pas encore être opérationnelles, à terme, ils devraient être revus pour intégrer les nouvelles demandes de la Commission. Les propositions présentées par l'EPPO ne font pas l'unanimité et, afin d'analyser objectivement la situation, elle a mandaté l'EFSA pour établir un nouveau document de guidance. Celui-ci devrait passer en revue les méthodologies actuelles sur l'évaluation des risques pesticides pour les abeilles et examiner leur pertinence quant à l'évaluation des nouvelles informations

demandées par la Commission (toxicité chronique, toxicité pour les larves, effets sublétaux). Sur base de cette analyse, l'EFSA pourrait estimer nécessaire d'élaborer ses propres standards d'évaluation et pourrait mettre en place la validation de nouveaux tests. Toute cette procédure va prendre du temps. Une fois que les nouveaux tests seront opérationnels, les nouveaux produits mis sur le marché devront répondre à ces exigences, mais l'industrie aura plusieurs années (2013, 2014) pour adapter les produits existants à ces nouveaux standards.

## Réunion de l'AFSCA

Dans le cadre de la lutte contre la varroase, l'ensemble des associations apicoles étaient convoquées à une réunion pour analyser les possibilités d'organisation d'une campagne de lutte. En pratique, suite à la présentation du responsable de l'agence des médicaments, les possibilités offertes aux apiculteurs restent très limitées. Deux médicaments vétérinaires sont accessibles pour l'instant, le Thymovar et l'Apiguard, tous deux à base de thymol. Le plus gros problème est l'accès aux produits de traitement hivernal. Il existe certaines formulations à base d'acide oxalique déjà enregistrées dans d'autres Etats membres, comme l'Ecoxal en Espagne et Beevital en Roumanie, mais leur utilisation en Belgique n'est possible que par une prescription vétérinaire dans le cadre de l'application du principe de la cascade. Un dossier devrait être introduit par la firme pour pouvoir le distribuer dans notre pays, mais le coût d'un tel dossier (7500 €) et les formalités qui y sont liées (étiquetage bilingue...) constituent un frein très important. Les autres pistes sont encore plus difficiles à mettre en place.

La situation des assistants apicoles a également été abordée et nous avons pris connaissance du projet d'un nouvel arrêté qui retire à l'assistant toute mission de diagnostic sur le terrain pour laisser cette partie du travail aux vétérinaires. La mission de l'assistant se limiterait dès lors à un travail de manutention. Nous avons fait part de notre désaccord avec ce texte qui semble avoir été rédigé suite à la pression de l'Ordre des vétérinaires. Cette situation va totalement à l'encontre des projets qui se dessinent au niveau européen. Espérons que l'on puisse trouver rapidement des solutions concrètes à tous ces problèmes.

## Réunion des ruchers écoles à Rochefort

Le vendredi 8 avril s'est tenue la réunion des ruchers écoles à Rochefort, une occasion pour le CARI d'exposer dans les grandes lignes le projet du plan Maya décrit ci-dessus. Le projet n'a pas récolté tous les suffrages et nombreux ont été ceux qui ont manifesté leur déception en découvrant la teneur concrète de l'aide consacrée aux ruchers écoles dans l'ensemble plus vaste du plan Maya. Il est pourtant important de rappeler le côté résolument novateur et prometteur de l'aide régionale : un effort qui semble petit à certains mais qui n'en demeure pas moins un signal d'encouragement à ne pas minimiser à destination du secteur apicole wallon. Merci aux Rochefortois pour leur bon accueil. L'année prochaine, la réunion des ruchers écoles se tiendra à Liège.

## Plan Maya

Dans le cadre du plan Maya, le ministre de l'agriculture Benoît Lutgen a décidé de soutenir le secteur apicole en Wallonie en octroyant un budget réparti sur deux ans et destiné à l'apprentissage des élèves apiculteurs par :

1. la fourniture d'information et de documentation visuelle aux conférenciers apicoles et aux ruchers écoles, soutien qui tient compte de l'évidente nécessité de donner à tous les formateurs les moyens pratiques de se tenir au courant des nouveautés en matière d'apiculture et de connaissance de l'abeille;
2. un encouragement au démarrage d'une activité d'apiculteur par la fourniture de matériel aux élèves apiculteurs ayant

terminé leur formation avec succès. Sont concernés les élèves résidant en Wallonie qui auront obtenu leur diplôme à l'issue d'un cycle pédagogique de 2 ans suivi dans une école d'apiculture reconvenue par la Région wallonne et débutant en 2011 et 2012.

L'aide de la Région wallonne prendra la forme d'une participation financière d'une centaine d'euros par apiculteur bénéficiaire, somme qui sera investie dans l'achat d'une ruche et d'une reine. Cette aide financière devra bien entendu être complétée mais elle représente un petit coup de pouce encourageant pour le secteur apicole. C'est le signe d'un intérêt neuf et de bon augure de la part des instances politiques qui ont bien compris les enjeux économiques et environnementaux de l'apiculture. Historiquement, c'est la première fois qu'un ministre s'engage personnellement dans un tel combat.

Ce projet commence à se concrétiser et sa réalisation passera par un partenariat avec les ruchers écoles qui seront consultés systématiquement, en particulier en ce qui concerne le choix du matériel subsidiaire et le choix des races de reines concernées. A ce propos, la Région wallonne souhaite favoriser l'abeille noire de Belgique, bien consciente de la chance représentée par la station de fécondation de Virelles. Ceci posera probablement un problème d'approvisionnement en reines de qualité. L'abeille Buckfast, très fréquente en Wallonie, fait également partie des races subsidiées.